



# Le déclenchement du travail

## Messages clés à transmettre aux futurs parents

Voici les principaux messages de santé à transmettre à tous les futurs parents, selon un consensus basé sur la recherche scientifique et la pratique professionnelle. Il est à noter que cette section ne constitue pas un résumé de la fiche.

Les messages sont formulés de façon à s'adresser directement aux futurs parents, que ce soit lors d'un suivi individuel ou lors d'une rencontre prénatale de groupe. Ils sont précédés d'un porte-voix et suivis d'une explication plus détaillée. En cliquant sur les mots soulignés dans le texte, vous serez dirigé vers la section de la fiche complète qui traite de ce thème.



**Un accouchement normal peut avoir lieu entre la 37<sup>e</sup> et la 42<sup>e</sup> semaine.**

La date d'accouchement est souvent fixée à la 40<sup>e</sup> semaine de grossesse. Cependant, il n'est pas possible de déterminer la date exacte du début du travail. Celui-ci devrait débuter spontanément entre la 37<sup>e</sup> et la 42<sup>e</sup> semaine. Il est donc tout à fait normal qu'une grossesse puisse se rendre jusqu'à 41 semaines et 6 jours.



**Pour votre bien-être et celui de votre bébé, il est préférable d'attendre que le travail débute spontanément.**

Attendre que le travail débute spontanément permet de réduire le risque de complications obstétricales (forceps, ventouse, césarienne).

À partir de 41 semaines, une évaluation régulière du bien-être foetal permet de déterminer si un déclenchement du travail est nécessaire.



**Quand le travail devrait-il être déclenché, s'il ne débute pas spontanément?**

- Avant 41 semaines pour raisons médicales seulement;
- À partir de 41 semaines, seulement si le col de l'utérus est favorable;
- Un peu avant la 42<sup>e</sup> semaine s'il n'a toujours pas débuté, que votre col soit ou non favorable.

En raison du risque de complications pour le bébé associées à la baisse de l'efficacité du placenta à oxygéner le bébé, il est recommandé de déclencher le travail un peu avant la 42<sup>e</sup> semaine si celui-ci n'a toujours pas débuté, que votre col soit ou non favorable.



**Si le col de l'utérus n'est pas favorable, il est indiqué de procéder à une maturation du col avant de recourir à un déclenchement du travail.**

La maturation du col peut se faire par des moyens mécaniques (ballonnet) ou pharmacologiques (prostaglandines).